

Découpage et décentralisation. Jean-Pierre Sueur (PS), président de la commission des lois au Sénat, rappelle « à titre amical » à Éric Doligé (UMP) qu'« alors qu'il critiquait la décentralisation, en session du conseil général, lui (*NDLR Jean-Pierre Sueur*), permettait à l'agglomération d'Orléans de devenir une communauté urbaine, ce qui offrira des avantages à celle-ci, si elle le souhaite ». Le sénateur socialiste explique que la loi est passée avec 183 votes favorables, dont un certain nombre de voix de l'UMP et centristes. Pour le futur découpage des cantons, Jean-Pierre Sueur souligne que c'est l'effet d'une décision du conseil constitutionnel. « Un gouvernement de droite aurait été confronté aux mêmes exigences. Inutile, dans ces conditions, de critiquer la majorité ou le gouvernement ».